

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

***Réaction au Plan d'action en sécurité routière:
Un bon premier pas en avant pour les piétons***

Montréal, le 22 août 2023 – Piétons Québec se réjouit de l'annonce du *Plan d'action en sécurité routière* fait par la ministre des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), madame Geneviève Guilbault. Mettant de l'avant l'approche Vision zéro décès et blessures graves et principalement axé sur la sécurité des usagers vulnérables, ce plan constitue une première en sécurité routière pour les piétons au Québec.

« Ce plan d'action est un excellent pas dans la bonne direction et démontre la volonté du gouvernement du Québec d'agir sur la sécurité des piétons grâce à l'approche Vision zéro. Nous suivrons de près sa mise en œuvre qui sera cruciale afin que le plan ait un réel impact sur la sécurité des piétons en transformant la façon dont les routes sont aménagées au Québec et en incitant à l'adoption de comportements plus sécuritaires à l'égard des plus vulnérables. », affirme Sandrine Cabana-Degani, directrice générale de Piétons Québec.

Alors que 79 piétons sont décédés en 2022, le pire bilan pour les piétons des 15 dernières années, Piétons Québec et la société civile s'attendaient à un plan d'action ambitieux. Ce dernier se devait d'inclure des mesures structurantes permettant de sécuriser les déplacements des usagers vulnérables à l'échelle du Québec. Aussi, bien que la sécurité routière soit une responsabilité collective, il était nécessaire que le gouvernement du Québec assume son leadership.

« Les attentes étaient élevées et on voit que la ministre a été à l'écoute des demandes, notamment de celles formulées par Piétons Québec », poursuit Mme Cabana-Degani. « Nous sommes heureux de constater qu'avec ce plan, le gouvernement prend son rôle de leader national, vise à mettre en place des actions concertées et souhaite revoir le cadre normatif et législatif pour améliorer la sécurité des piétons au Québec. Notre principale déception concerne l'absence d'un message clair sur la volonté du MTMD de faire preuve d'exemplarité de l'État en intégrant systématiquement les besoins des piétons sur ses propres routes. »

Piétons Québec réitère sa pleine collaboration au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour les prochaines étapes qui seront cruciales à la mise en œuvre réussie du plan d'action en sécurité routière, notamment, le ou les projets de loi à venir, le chantier de révision des normes, le budget 2024 et l'élaboration des guides ou outils prévus, ainsi que pour participer à la Table d'actions concertées en sécurité routière.

- 30 -

Renseignements

Chloé Fortin Côté - Chargée de communication
514 394 0002 - media@pietons.quebec

À propos de Piétons Québec

Piétons Québec est l'organisation nationale de défense collective des droits des piétons.

Exigeante, optimiste et inclusive, elle revendique la sécurité et le confort pour toutes les personnes se déplaçant à pied au Québec. En raison des avantages immenses, autant individuels que collectifs, de se déplacer à pied, elle s'attache également à valoriser la marche comme mode de déplacement et à en augmenter sa pratique.

Axée sur la collaboration et le partenariat, elle sensibilise, mobilise, outille et influence les citoyens ainsi que les décideurs publics afin de transformer les normes sociales, le cadre réglementaire et les environnements bâtis en faveur des piétons.